



Fédération  
des acteurs de  
la solidarité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

# Panorama des formations

## Année 2025



Hébergement,  
logement



Emploi et insertion par  
l'activité économique



Intervention sociale  
et accompagnement des  
publics



Accompagnement  
santé des personnes  
accompagnées



Accès aux droits



Vie des associations  
et des organisations

# LA FORMATION AU SEIN DE LA FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## La Fédération des acteurs de la solidarité en quelques mots...

La Fédération des acteurs de la solidarité, fédération d'organismes qui accompagnent les personnes en situation de pauvreté et de précarité, est reconnue comme l'un des grands réseaux français de lutte contre les exclusions.

En Auvergne-Rhône-Alpes, plus de 100 associations adhérentes accueillent et accompagnent chaque année des milliers de personnes à travers différents dispositifs et services d'accueil, d'hébergement, d'insertion professionnelle, d'accès au logement... La FAS AURA fait du plaidoyer pour défendre l'accès aux droits pour toutes et tous, se mobilise pour favoriser et développer le pouvoir d'agir des personnes en situation de précarité, s'engage dans des actions partenariales, promeut le travail social, porte les valeurs de solidarité, de justice sociale et environnementale.

## La formation au sein de la Fédération

Depuis 2006, la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes est organisme de formation et propose des sessions sur différents thématiques aux associations et aux professionnels des associations du secteur social et médico social. Ces formations permettent aux salariés permanents d'acquérir des connaissances théoriques supplémentaires et des ressources et des outils pour améliorer leurs pratiques et modes d'intervention. De plus, ces formations sont des espaces de rencontres et d'échanges entre les professionnels de secteurs et de territoires différents.

## Les formations

Notre équipe de formateurs et formatrices sont des expert.e.s dans leur thématique respective. Nos formations font l'objet d'une évaluation par les stagiaires et les formateurs et formatrices et sont ainsi actualisées et revisités chaque année. Nos actions de formation sont certifiées Qualiopi, notre audit de renouvellement a été validé en mars 2024. A l'aide de supports pédagogiques, de cas pratiques, la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes propose aux stagiaires des formations très concrètes, pour une mise en application efficace dans le contexte professionnel.

## Quelques chiffres sur la formation en 2023...

**442** stagiaires, de 77 associations différentes, 46 adhérentes et 31 non adhérentes

**95** jours de formations

**44** sessions de formation réalisées

Satisfaction globale des apprenants, suite aux évaluations à chaud et à froid réalisées sur les sessions 2023

**8.9/10**

# ORGANISATION ET MODALITÉS

---

## Conditions d'inscription

Pour participer à une formation proposée dans le catalogue, un formulaire d'inscription en ligne est à compléter. Le lien d'inscription figure dans chacun des programmes de formation de ce catalogue. Pour chaque stagiaire, il est nécessaire de nous communiquer une adresse mail individuelle, information obligatoire dans le cadre de Qualiopi. Ce mail sera associé à un extranet sur lequel le stagiaire pourra retrouver le programme de la formation, les évaluations, les informations pratiques.

## Convocation

La convocation sera adressée par mail à chaque stagiaire une semaine au moins avant le début de la formation.

## Attestation

A l'issue de la formation, une attestation nominative de participation à la formation sera adressée par mail au stagiaire. Les feuilles d'émargement signées par demi-journée seront transmises à l'employeur comme justificatif de présence.

## Conditions d'annulation

### Pour l'organisme de formation

En cas d'un nombre d'inscrits insuffisant\*, la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes se réserve le droit d'annuler la formation, au plus tard 10 jours avant la date de début. Elle en informera aussitôt les participants par mail.

### Pour les participants

Toute formation commencée est due. Il en va de même en cas de désistement le jour de l'ouverture de la formation. En cas de force majeure et sur justificatif, le règlement de la formation ne sera pas facturé à la structure employeuse.

## Application des tarifs

Le tarif indiqué correspond au coût pédagogique de la formation. Les frais annexes (restauration, hébergement, déplacements) ne sont pas compris et sont à la charge des structures employeuses.

Le tarif adhérent s'applique aux associations adhérentes à la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes à jour de leur cotisation fédérale.

\*Le nombre minimum de participants est de 8 stagiaires et le maximum de participants est de 12 stagiaires.

## Conditions et modalités de paiement

Le paiement de la formation sera demandé en fin de formation, avec l'envoi par mail d'une facture à l'attention de la structure de la personne en formation.

Le règlement se fait prioritairement par virement bancaire, le RIB de la FAS AURA est indiqué sur la facture. Un règlement par chèque est également possible.

Dans le cas d'une prise en charge par l'OPCO, il est nécessaire de nous en informer.

## Lieu et horaires des formations

Sauf exception, les formations en inter se déroulent à Lyon, dans les locaux de la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes, 63 rue Smith, 69002 Lyon.

Les formations se déroulent sur la base d'une durée de 7 heures par jour.

Les horaires de formations sont :

9h - 12h30 pour la matinée et 13h30 - 17h pour l'après-midi.

## Formations en intra et formations délocalisées

Toutes les formations présentées dans notre catalogue sont réalisables au sein d'une structure ou pour plusieurs structures d'un même territoire. Par ailleurs, outre les formations proposées, nous pouvons construire en fonction de votre demande et de vos besoins, une formation sur mesure.

## Formations en intra-association

Si une association en fait la demande, une formation peut se dérouler dans une structure à destination uniquement de ses salariés, pour un groupe de 8 à 12 stagiaires. Ce type de formation permet le développement d'une compétence collective et partagée, favorisant la cohésion des équipes. Une proposition de programme et de tarif vous sera transmise après analyse de la demande.

## Formations délocalisées

Si plusieurs salariés d'associations d'un même territoire souhaitent assister à la même formation, celle-ci peut être délocalisée afin de limiter les contraintes logistiques. Dans la mesure du possible, cette formation se déroule au sein d'une des structures participant à la formation. Dans ce cas, une proposition de programme et de tarif vous sera transmise après analyse de la demande. Ce type de formation peut de mettre en place pour un groupe de 8 à 12 personnes.

## Les formations sur demande

Il s'agit des formations que nous pouvons proposer mais pour lesquelles il n'y a pas de dates programmées. Ces formations peuvent se mettre en place si au moins 8 personnes manifestent leur intérêt pour la même formation. Un formulaire d'inscription pour les formations sur demande est disponible dans chaque session "sur demande". Si une formation recueille au moins 8 inscriptions, des dates seront proposées dans l'année et les personnes intéressées en seront informées.



# CONTACTS

Pour toute demande de renseignement sur l'organisation des formations, deux interlocutrices à la Fédération sont à votre disposition :



## **Delphine Charlet**

*delphine.charlet@federationsolidarite.org*

06 10 78 28 78



## **Emmanuelle Tello**

*emmanuelle.tello@federationsolidarite.org*

07 66 23 64 01



# ACCESSIBILITÉ

**Vous avez des besoins spécifiques et vous souhaitez recevoir une information sur l'accessibilité de nos formations ?**

Dans le cadre de notre activité d'organisme de formation, nous souhaitons pouvoir faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap (PSH).

Si vous êtes dans cette situation et que vous souhaitez participer à l'une de nos formations, nous vous invitons à contacter notre référente Handicap, Christèle Hervagault.

Elle pourra prendre en compte votre situation, et voir dans quelles mesures nous pouvons faciliter votre inclusion sur la formation de votre choix.

**Pour la contacter :** *christele.hervagault@federationsolidarite.org - 06 68 67 21 36*



# COÛT PÉDAGOGIQUE



Cette année nos tarifs augmentent.

En effet, ceux ci sont inchangés depuis 2017, sans répercuter la hausse des coûts des formateurs (pédagogiques et frais annexes) ainsi que la hausse des coûts liés au fonctionnement de l'OF (frais d'impression, copieur, gestion de la salle de formation, énergie et fluides...)

	<b>Tarifs INTER</b> (par stagiaire)		<b>Tarifs INTRA</b> (pour un groupe de 8 à 12 salariés de la même structure employeuse)	
	<b>Adhérents</b>	<b>Non adhérents</b>	<b>Adhérents</b>	<b>Non adhérents</b>
<b>Formation 1 jour (7h)</b>	230	300	1 600	1900
<b>Formation 2 jours (14h)</b>	540	690	3 200	3 900
<b>Formation 2,5 jours (2 jours en présentiel + une demi-journée en visio, 17h)</b>	580	700	3500	4200
<b>Formation 3 jours (21h)</b>	620	820	3 800	4 500
<b>Formation 4 jours (28h)</b>	700	960	4 400	5 100

Coût en euros net de taxes  
Tarifs année 2025

# HÉBERGEMENT, LOGEMENT

Durée

Dates

Fomateur  
Formatrice



Repenser l'hébergement collectif à l'heure du logement d'abord

14h

1er et 2 avril

Cédric  
Sadin Cesbron

Le logement d'abord à l'épreuve du terrain

14h

19 et 20 mai

Lucie Perraudin



La place de l'accès et de l'accompagnement à l'emploi au sein du secteur de l'hébergement



Nouvelle  
formation

14h

2 et 3 juin

Equipe  
Job coaching  
Emploi d'abord de  
LAHSO



Vieillesse et précarité une logique de parcours à réinventer

14h

4 et 5 juin

Professionnels  
Plateforme ViP



Quelles posture(s) autour de l'accompagnement des fins de vie, des décès et des deuils

14h

1er et 2 juillet

Professionnels  
Plateforme ViP

Se préparer aux nouvelles modalités de l'évaluation des ESSMS (Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux)

14h

Sur demande\*

Delphine Burlet



Initiation à la pratique du rétablissement\*\* dans le secteur social

14h

Sur demande\*

Partenariat WFX

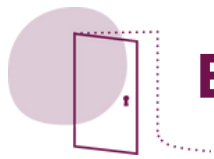
\*Sur demande : Session ouverte si un groupe d'au moins 8 personnes est constitué, des dates pourront être proposées en INTRA et en INTER.

\*\*Le rétablissement correspond à un cheminement de la personne, dans la durée, pour reprendre le contrôle de sa vie et trouver sa place dans la société. C'est une démarche personnelle de réappropriation du pouvoir d'agir (empowerment). Il s'agit de retrouver une citoyenneté pleine et entière, une estime de soi, des rôles valorisants et un bien-être.



Fédération  
des acteurs de  
la solidarité  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes, 63 rue Smith, 69002 Lyon - 04 37 70 19 19  
<https://www.federationsolidarite.org/regions/auvergne-rhone-alpes> - N° OF : 82.69.08797.69 - N° SIRET : 38009394800038

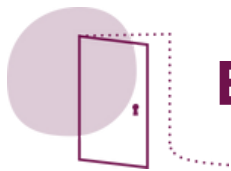


# EMPLOI ET INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Durée	Dates	Fomateur Formatrice
<b>Les fondamentaux de la fonction d'Encadrant Technique d'Insertion (ETI)</b>	28h	<b>Session1 : 30-31 janvier et 20-21 février Session 2 : 15-16 mai et 12-13 juin Session 3 : 22-23 septembre et 16-17 octobre</b>	Claire Amurat
<b>ETI: se positionner en tant que chef d'équipe pour animer et encadrer une équipe de salariés en insertion</b>	14h	<b>17-18 mars</b>	Marie Claire Gallin Martel
<b>Parcours d'insertion professionnelle : accompagner le changement individuel</b>	14h	<b>7-8 avril</b>	Marie Claire Gallin Martel
<b>Encadrant technique d'insertion : les essentiels pour organiser la production avec les salariés en parcours d'insertion</b>	14h	<b>16 et 17 avril</b>	Arnaud Dubois
<b>Mettre en place une coordination efficace entre ETI et Conseiller.e d'Insertion Professionnelle pour la construction des parcours d'insertion</b>	14h	<b>20 et 21 novembre</b>	Claire Amurat







# EMPLOI ET INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



	Durée	Dates	Fomateur Formatrice
Favoriser le développement du pouvoir d'agir des personnes en parcours d'insertion professionnelle	14h	Sur demande*	LAHSO
Objectif emploi durable : la médiation active comme outil • Niveau initiation	28h	Sur demande* Intra uniquement	Pierre Vallerant
Objectif emploi durable : articuler production et accompagnement pour mettre en œuvre la médiation active • Niveau approfondissement	28h	Sur demande* Intra uniquement	Pierre Vallerant
Du recrutement à l'intégration en SIAE des salariés en insertion	14h	Sur demande*	Sandrine Wilkening
Mettre en place des procédures pour favoriser le retour à l'emploi des salariés en parcours d'insertion	21h	Sur demande*	Marie Claire Gallin Martel



\*Sur demande : Session ouverte si un groupe d'au moins 8 personnes est constitué, des dates pourront être proposées en INTRA et en INTER.



# INTERVENTION SOCIALE ET ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS

	Durée	Dates	Fomateur Formatrice
<b>Travailler sa posture professionnelle dans l'accompagnement social</b>	14h	<b>24 et 25 mars</b>	Paola Pradier - comité D Base
<b>Communiquer auprès des publics non francophones</b>  <b>Nouvelle formation</b>	14h	<b>14-15 avril</b>	Julie LOURENCO, - ALYNEA
<b>Anticiper et gérer les situations de conflits et de violence</b>	14h	<b>12 et 13 mai</b>	Marie Hélène Marquez
<b>Cultiver le dialogue interculturel</b>  <b>Nouvelle formation</b>	17h	<b>21 et 22 mai en présentiel et 26 juin matin en visio</b>	Charlotte Joncour
<b>La co-construction de projets culturels et artistiques en structure sociale : outils, méthodes et retours d'expérience</b>	14h	<b>14-15 novembre</b>	Sébastien Lecouvreux
<b>Innover en matière d'accompagnement social et budgétaire des publics en situation de fragilité : Méthode Econovie</b>	14h	<b>17-18 novembre</b>	Christophe Marchand
<b>Mettre en œuvre une démarche de participation dans une structure d'accueil hébergement insertion</b>	14h	<b>1er et 2 décembre</b>	Joanna Bartellemy



# INTERVENTION SOCIALE ET ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS

	Durée	Dates	Formateur Formatrice
<b>Communication positive et bienveillante en équipe</b>	14h	<b>Sur demande*</b>	Marie Claire Gallin Martel
<b>L'entretien motivationnel : un outil d'accompagnement et de communication collaboratif</b>	21h	<b>Sur demande*</b>	Marie Claire Gallin Martel
<b>Accompagner, évaluer, rendre compte : la formalisation des écrits professionnels</b>	14h	<b>Sur demande*</b>	Marie Claire Gallin Martel
<b>Renforcer son efficacité professionnelle : la conduite d'entretiens structurés et objectifs</b>	14h	<b>Sur demande*</b>	Marie Claire Gallin Martel
<b>L'écoute sociale au 115 : les bases de l'écoute téléphonique en situation d'urgence sociale</b>	17h	<b>Sur demande*</b>	Marie Claire Gallin Martel

\*Sur demande : Session ouverte si un groupe d'au moins 8 personnes est constitué, des dates pourront être proposées en INTRA et en INTER.



# ACCOMPAGNEMENT SANTÉ DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

	Durée	Dates	Fomateur Formatrice
Précarité, parcours d'hébergement et santé mentale	14h	Sur demande*	Olivier Daviet
Accompagner vers la santé les publics en situation de précarité	14h	Sur demande*	POPS 38
Situations d'addictions en structure : accueillir et accompagner les personnes	14h	Sur demande*	Maxence Thomas ou Fédération Addiction ou Addictions France
Accueillir une personne précaire vieillissante en structure médico- sociale	14h	Sur demande*	Sophie Champetier, Foyer Notre Dame des Sans Abri
Santé mentale et accompagnement à l'emploi : accueillir, accompagner, orienter les personnes	14h	Sur demande*	Équipe pluridisciplinaire LIFT

\*Sur demande : Session ouverte si un groupe d'au moins 8 personnes est constitué, des dates pourront être proposées en INTRA et en INTER.




# ACCÈS AUX DROITS

	Durée	Dates	Fomateur Formatrice
 <b>Sensibilisation aux droits des étrangers</b>	7h	<b>2 sessions:</b> <b>10 février</b> <b>21 octobre</b>	Juriste de l'ADATE
 <b>Impacts de la réforme de l'immigration</b>	7h	<b>14 mars</b>	Juriste de l'ADATE
 <b>L'accès au travail des personnes de nationalité étrangère</b>	7h	<b>2 sessions:</b> <b>9 avril</b> <b>25 novembre</b>	Juriste de l'ADATE
<b>Le droit au logement et à l'hébergement : les recours DALO-DAHO</b>	14h	<b>Sur demande*</b>	Diane Forin
<b>La domiciliation des personnes sans domicile stable</b>	7h	<b>Sur demande*</b>	Adeline Firmin

\*Sur demande : Session ouverte si un groupe d'au moins 8 personnes est constitué, des dates pourront être proposées en INTRA et en INTER.



# VIE DES ASSOCIATIONS ET DES ORGANISATIONS

	Durée	Dates	Fomateur Formatrice
<b>Le co-développement pour les dirigeants associatifs</b>	26h	<b>Dates des regroupements déterminés avec le groupe (13 séquences de 2h, mixant distanciel et présentiel)</b>	Laurène Job
<b>Repenser l'animation de vos réunions et projets en équipe : l'intelligence collective au service des organisations du secteur social</b>	14h	<b>Sur demande*</b>	Joris Darphin
<b>Renforcer la complémentarité gouvernance associative et cadres dirigeants grâce aux outils de la facilitation</b>	7h	<b>Sur demande*</b>	Joris Darphin
<b>Prendre sa place en démocratie</b>  <b>Nouvelle formation</b>	14h	<b>Sur demande en intra uniquement</b>	Marion Ducasse d'Aequitaz

\*Sur demande : Session ouverte si un groupe d'au moins 8 personnes est constitué, des dates pourront être proposées en INTRA et en INTER.







Fédération  
des acteurs de  
la solidarité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**Organisme de formation certifié Qualiopi :**



La certification a été délivrée au titre  
de la catégorie d'action suivante :

**ACTION DE FORMATION**

## CONTACTEZ NOUS

Pour toute demande de renseignement sur l'organisation des formations, deux interlocutrices à la Fédération sont à votre disposition :

**Delphine Charlet // Emmanuelle Tello**

delphine.charlet@federationsolidarite.org - 06 10 78 28 78

emmanuelle.tello@federationsolidarite.org - 07 66 23 64 01